

Grippe : seuil épidémique atteint

Appel de dernière minute pour se faire vacciner

L'Office fédéral de la santé publique informe que le seuil épidémique de la grippe est dépassé avec une incidence de 79 nouveaux cas pour 100'000 habitants à la semaine 51. Cette incidence est plus élevée dans la région romande et au Tessin. Les groupes d'âge de moins de 30 ans sont les plus atteints avec un pic chez les enfants de 0 à 4 ans.

Le service de la santé publique incite chacun à se faire vacciner rapidement. En plus des personnes âgées, les femmes enceintes dès le 2^{ème} trimestre de la grossesse et les jeunes malades chroniques peuvent bénéficier du vaccin pour éviter les complications de la grippe.

Une vague de grippe à virus Influenza se propage depuis l'Ouest de l'Europe. Après avoir atteint les départements limitrophes de la France, elle touche maintenant la Suisse romande. Le centre national de référence à Genève (HUG) indique que les virus identifiés sont du type Influenza B, A indéterminé et A H1N1. Les vaccins disponibles protègent contre les complications de la grippe, qui ne sont pas banales puisqu'elles causent entre 1000 et 5000 hospitalisations chaque hiver et souvent près de 300 décès chez les personnes âgées.

Recommandation pour les femmes enceintes et les jeunes malades chroniques

Cette année, le vaccin est également recommandé pour :

- les femmes enceintes dès le 2^{ème} trimestre de la grossesse, car elles sont particulièrement vulnérables si elles s'infectent avec le virus de la grippe durant leur grossesse ;
- les personnes souffrant de maladies chroniques telles que maladie cardiaque, affection pulmonaire (p. ex., asthme bronchique), perturbations du métabolisme influant sur le coeur, les poumons ou les reins (p. ex., diabète ou obésité, IMC 40), immunodéficience (p. ex., infection à VIH, cancer).

La vaccination est généralement recommandée pour toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, toutes les personnes qui, au sein de sa famille ou dans le cadre son activité professionnelle côtoient les personnes à risque décrites ci-dessus (secteur des soins, crèche, home pour personnes âgées, etc.).

Le site Internet www.uniscontrelagrippe.ch permet d'évaluer pour soi-même ou pour une autre personne l'indication à se faire vacciner. Chacun est encouragé à s'interroger sur son appartenance à un groupe à risque (*test vaccination grippe*).

Composition du vaccin définie par l'OMS

La composition du vaccin a été définie par l'OMS sur la base des virus qui ont circulé dans l'hémisphère sud lors de la précédente épidémie. Le vaccin de la saison 2010-2011 contient trois types de virus, dont le virus A(H1N1) sous type pandémique. Ce virus responsable de l'épidémie de l'an dernier circule toujours et son intégration au vaccin est nécessaire pour garantir son efficacité. Sur le marché, plusieurs types de vaccins sont disponibles, qui ont tous la même composition et n'ont pas d'adjuvant. Un seul vaccin contient un adjuvant et est autorisé uniquement pour les personnes âgées de 65 ans et plus. L'intérêt du rajout d'un adjuvant dans ce vaccin est d'améliorer la réponse immunitaire chez ces personnes.

- **Pour de plus amples informations, le site Internet www.ne.ch/GrippeSaisonniere propose une foire aux questions et des réponses détaillées sur le thème de la grippe saisonnière, ainsi que tous les liens utiles.**

Pour de plus amples renseignements :

Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 62 00.

Neuchâtel, le 29 décembre 2010